

Edito

Une bonne nouvelle à la veille des grandes vacances surtout pour les parents ! Par mesure d'équité, les 11 communes de la rive droite (ex CCRC) qui sont passées dans VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION bénéficieront des transports scolaires gratuits. Cela représente une économie d'environ 130€ à 170€ par enfant. Cette mesure prendra effet le 1/09/2018. Cette décision a été prise lors d'un conseil communautaire le 22/05/2018.

Pour les personnes qui veulent plus de détail, lire le sujet ci-joint.

Pour terminer, dans les 2 ans à venir, sera étudié le développement du transport à la demande.

Et pensez à consulter l'agenda pour connaître l'actualité du village.

Francis DIROLLO

AGENDA

JUIN

Vendredi 1 à 20h : Reprise estivale des concours de Pétanque le vendredi soir

1ère semaine : Collecte des plastiques agricoles à la Coopérative Dauphinoise du Pilon

Mardi 5 à 18h30 : Conférence/débat sur les dangers d'internet proposés par la gendarmerie à la salle des fêtes (ouvert à tous, sans les enfants)

Mercredi 6 de 14h à 16h : Conseil de l'architecte du Pilat à Condrieu (Bâtiment les Éclats en face de la mairie). Gratuit et sans RV

Mercredi 6 de 14h à 16h : Permanence SOLIHA d'aide aux travaux à la mairie d'Echalas. Gratuit et sans RV

Mercredi 6 de 13h à 18h : Accueil libre des ANIM JEUNES (salle du haut)

Lundi 11 à 14h15 : Pétanque concours vétérans (réservé aux licenciés de plus de 55 ans)

Samedi 16 à partir de 15h : Fête du Foot de l'ASQV au Fautre

Dimanche 17 : Fête des pères

Vendredi 22 de 16h à 19h : Balade en réseau dans le village à la découverte du projet SMAP et de la centrale villageoise, avec ENEDIS, le Parc du Pilat, Hespul et les enfants de l'école

Lundi 25 à 14h15 : Pétanque concours vétérans (réservé aux licenciés de plus de 55 ans)

Mercredi 27 de 14h à 16h : Point Information Jeunesse vient aux Haies (salle polyvalente)

Vendredi 29 à 16h30 : " Tournoi de nerf" des ANIM JEUNES (RV à la salle du haut)

Samedi 30 à 15h : Kermesse de l'école organisée par le Sou des Ecoles

JUILLET

Dimanche 1 à 13h30 : concours de pétanque "challenge du Pilat" aux Haies

Vendredi 6 à 19h : Cinéma sous les étoiles "Une vie de courgette" par l'Association Culturelle

A partir du vendredi 6/07 au soir jusqu'au lundi 3/09 matin : vacances scolaires

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

BIBLIOTHÈQUE

Pensez à rendre vos livres
et à refaire le plein pour l'été !

Dernière permanence :

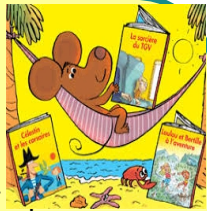
le vendredi 6 juillet de 15h à 19h.

Réouverture : le vendredi 7 septembre.

Prêt gratuit.

Nouveauté : prêt de livres de poche adultes
en libre service pour glisser dans vos bagages.

Bel été à tous !



PETANQUE DES HAIES

Les concours du **vendredi soir à 20h** (début des parties) reprennent le **1 juin** en doublette formée.

Les samedis de 14h à 18h : concours avec tirage à la mée.

Les mercredis de 14h à 18h : entraînement libre.

Inscription et renseignements sur place.

Les jeunes joueurs non sociétaires doivent obligatoirement jouer avec un de leurs parents et sont sous leur responsabilité.

CHALLENGE DU PILAT

Dimanche 1 juillet à 13H30
aux HAIES.



Ce concours de pétanque (triplettes formées) regroupe les communes de Longes, Trèves, Les Haies, Tupins Semons, Echallas.

Inscription obligatoire avant fin juin auprès des représentants de pétanque de chaque village.

Pétanque Les Haies :

Mercredi et samedi de 14h à 18h

et vendredi soir à 20h

Tél : 04.74.20.33.49

FETE DU FOOT 2018

Réservez la date !!

Samedi 16 juin à partir de 15h

Complexe du Fautre

Tournoi de Foot Amical (Masculin, Féminin, Mixte, enfants, ...) par équipe de 5.

Inscriptions sur place.

Le soir repas sur place : Menu et réservation disponible à partir du 30 mai.

A cette occasion aura lieu également l'assemblée Générale de la section foot pour les licenciés et parents.



ENFANCE - JEUNESSE

LES DANGERS D'INTERNET

La brigade départementale de gendarmerie intervient auprès des élèves de CM de notre école des Haies pour qu'ils préparent leurs permis internet. A cette occasion, l'équipe enseignante souhaite élargir son action de sensibilisation en invitant les parents et tous les habitants du village qui le souhaitent (sans les enfants), à une conférence-débat animée par les gendarmes sur le thème des dangers d'internet. Comment comprendre et utiliser les différents outils internet (twitter, facebook, snapchat...) et les jeux vidéos ? Quels sont les dangers possibles pour mes enfants, comment les déjouer ? Comment protéger mes enfants sans interdire internet, les réseaux sociaux, les jeux vidéos ? Comment dialoguer avec mon enfant sur ce sujet ? Si vous avez, vous aussi, des questions sur ce sujet, n'hésitez pas à vous joindre à nous le :

mardi 5 juin à 18h30

à la salle des fêtes des Haies.

CENTRES DE LOISIRS

Dès lors que votre enfant est scolarisé (3 ans), il peut fréquenter l'un des 6 accueils de loisirs alentours sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération (Ampuis, Condrieu, Echallas, Loire sur Rhône, St Colombe et Trèves selon les âges d'accueil des centres de 3 ans à 15 ans) pour les vacances scolaires.

- Accueil de loisirs d'AMPUIS :
Tél 04.74.56.15.70
- Centre de loisirs de CONDRIEU :
Tél 04.74.56.61.06
- Centre de loisirs « La Rose des Vents » à ECHALLAS : Tél 04.72.24.58.76
- Accueil de Loisirs « La Passerelle » à LOIRE SUR RHONE : Tél 04.78.07.08.01
- Centre de loisirs « Les Petits Futés » à ST COLOMBE : Tél 06.63.82.04.70
- Centre de loisirs de TREVES :
Tél 04.72.24.91.12

TRANSPORT SCOLAIRE 2018/2019 : DU NOUVEAU !



Au 1er septembre 2018, Vienne Condrieu Agglomération devient Autorité Organisatrice de la Mobilité à l'échelle des 30 communes qui la composent, en remplacement du SYTRAL. Les lignes sont reprises à l'identiques à la rentrée 2018. En revanche, il faut noter un changement important qui ravira les familles hayardes : **le service de transport devient gratuit pour nos collégiens et nos lycéens.** (1 Aller / Retour par jour scolaire, de son domicile à son établissement scolaire).

L'inscription reste obligatoire pour avoir un titre de transport, et doit s'effectuer **entre le 7 juin et le 13 juillet 2018**, sur le site internet de Vienne Condrieu Agglomération, rubrique «Transport». L'élève qui ne peut répondre aux conditions d'éligibilité au transport scolaire gratuit DOM'Ecole ou qui souhaite avoir un accès illimité au réseau de transport de Vienne Condrieu Agglomération, doit s'acquitter d'un titre de transport payant (Titre Jumpi 10.20€ / mois ou 91.80€ / an) auprès de la : Maison de la Mobilité - Place Pierre Sénard - 38200 Vienne - Tél - 04 74 85 18 51

Vous pouvez vérifier les conditions sur le site : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/deplacements/transport-en-commun/ligne-interurbaines/>

Pour les personnes qui ne disposent pas d'un accès internet, elles pourront utiliser un dossier d'inscription papier, à retirer à l'accueil de Vienne Condrieu Agglomération.

Celui-ci devra être retourné par voie postale avant le 5 juillet 2018, dûment complété et accompagné des justificatifs demandés, à :

Vienne Condrieu Agglomération - Direction des Transports - Bâtiment Antares - Espace St Germain - 30 Avenue Général Leclerc - BP 263 38217 VIENNE Cedex - Tél. : 04 74 78 78 89

Courriel : transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Une personne "non scolaire" peut, dans la limite des places disponibles, utiliser ces services de transport en s'acquittant d'un titre de transport (ticket à l'unité à 1.20€).

RECENSEMENT MILITAIRE ou recensement citoyen

Tous les jeunes français (filles ou garçons) doivent se faire spontanément recenser entre le mois de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Cette formalité est obligatoire pour vous inscrire sur les listes électorales.

La mairie ne délivre pas de duplicata.

Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Se rendre en mairie muni du livret de famille + carte d'identité

ENVIRONNEMENT

MERCI LES JARDINIERS !

La municipalité remercie l'Association des Fleurs et tous les bénévoles qui se sont retrouvés mardi 15 mai pour la plantation annuelle des fleurs dans le village. En effet, c'est en partie grâce à toutes ces personnes qui donnent un peu de leur temps pour planter, arroser et entretenir les massifs de fleurs dans les quartiers, que nous avons un beau village fleuri.

Une reconnaissance également aux habitants qui fleurissent les croix, les maisons, les hameaux. Ce plaisir coloré agrément le quotidien et participe à la qualité de vie de notre joli village.

Des enfants du groupe TAP Arts Plastiques avec Annie nous préparent quelques nouveaux personnages pour les massifs.

Merci à tous !



6e EDITION DE L'OPERATION NATIONALE "BIENVENUE DANS MON JARDIN AU NATUREL"

Les 16 et 17 juin 2018, des jardiniers amateurs ouvriront leurs jardins à toutes et tous. Les visiteurs pourront s'informer et partager sur les techniques du jardinage. L'opération mobilise des jardiniers qui sont dans une démarche respectueuse de l'environnement : ils n'utilisent ni pesticides, ni engrais chimiques. L'objectif est le partage d'expériences : paillage, compostage, récupération d'eau, utilisation des insectes auxiliaires... qui sont autant de techniques simples permettant de se passer des produits phytosanitaires.

Visite gratuite des jardins participants dans toute la France.

Pour connaître les adresses de jardins proches de chez nous consulter le site national :

<http://monjardinnaturel.cpie.fr>

Ou contactez le CPIE du Pilat à
Marlhes : 04 77 40 01 40

L'AMBROISIE : un enjeu de santé publique au cœur de nos villes et de nos campagnes !

Vienne Condrieu Agglomération entreprend des actions de lutte contre l'ambroisie :

- La coordination et l'accompagnement du réseau des référents communaux ambroisie
- Un travail avec la Chambre d'Agriculture pour accompagner les intervenants agricoles
- Le développement d'actions de sensibilisation en direction du grand public
- Un plan de gestion sur les bords de routes communales (végétalisation, fauchage raisonné et spécifique, arrachage)

L'ambroisie est une plante nuisible à la santé. Particulièrement implantée dans notre région, elle germe au printemps avant de polliniser en août-septembre. La concentration dans l'air de ses pollens provoque d'importantes allergies et fait de cette plante un enjeu de santé publique.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : je l'arrache !
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée grâce à la plateforme interactive de signalement ambroisie :
<http://www.signalement-ambroisie.fr/>
Tél : 0 972 376 888
mail : contact@signalement-ambroisie.fr

COLLECTE PLASTIQUES AGRICOLES

Chaque année, les agriculteurs évacuent leurs plastiques agricoles usagés.

Afin de pouvoir évacuer ce type de déchets, la collecte par ADIVALOR est nécessaire pour garantir leur recyclage. Les plastiques récoltés sont acheminés vers une usine de recyclage pour faire des billes de plastiques destinées à la fabrication de sacs poubelle.

La Coopérative LA DAUPHINOISE collecte les déchets suivants la **1ère semaine de juin** :

- Emballages vides de produits phytosanitaires
- Emballages vides de produits d'hygiène en élevage laitiers
- Big bag et sac d'engrais

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :

La Coopérative Agricole La Dauphinoise.

404 chemin de Longchamp
69420 LES HAIES - Tél 04.74.87.86.79